

Chaponost, le 12 mars 2013



Affaire suivie par: Secrétariat du Maire et des élus
☎ Ligne directe: 04.78.16.03 96

Objet : Votre demande d'Etats généraux de l'urbanisme.

Messieurs les Présidents,

Je fais suite à votre courrier du 11 février dernier, reçu le 13, par lequel vous sollicitez des Etats généraux de l'urbanisme à Chaponost.

Comme j'ai eu l'occasion de l'exprimer publiquement le 21 février dernier, lors du débat relatif à l'adoption par notre conseil municipal du Périmètre de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP), cette décision, mais aussi celles de 2007, adoptant la révision du PLU et de 2010, approuvant le projet d'aménagement du centre bourg, convergent toutes les trois vers le même objectif et s'inscrivent en complète cohérence avec les orientations fixées et mises en œuvre par les élus de l'Ouest Lyonnais, au travers du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), à savoir notamment la densification des centres bourg et la valorisation des espaces naturels.

Il s'agit avant tout de protéger l'identité de notre commune, à laquelle nous sommes très attachés, de préserver les zones agricoles et naturelles d'une pression de l'urbanisation, en évitant un éparpillement de l'habitat, et un mitage du territoire.

Pour cela, à l'instar des autres communes de l'ouest lyonnais, il nous faut, conformément aux orientations du SCOT, développer l'habitat dans le centre et assurer dans le même temps une protection des espaces agricoles et naturels qui contribuent, comme vous le savez, à la richesse écologique de notre territoire et à la qualité de vie des Chaponois.

Par ailleurs, il nous apparaît essentiel de veiller à inverser la tendance démographique car la population chaponnoise vieillit et le nombre d'habitants, depuis une quinzaine d'années, ne croît plus, en dépit d'un nombre de logements plus important. L'habitat est aujourd'hui très majoritairement individuel et diffus, et ne répond pas nécessairement aux besoins des jeunes générations, voire même de certaines personnes âgées.

Tout en préservant cet habitat qui fait la spécificité de notre commune, il nous faut dans le même temps, être en capacité de proposer aux jeunes ménages, aux personnes âgées et plus largement à l'ensemble de la population un mode d'habitat diversifié et adapté.

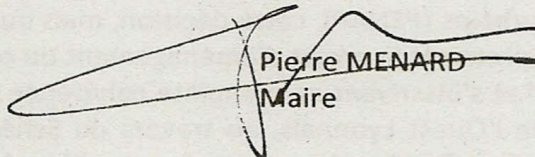
.../...

Ce projet de centralité poursuit plusieurs objectifs : la densification du centre, le développement des commerces de proximité, l'embellissement des espaces publics et la construction d'une médiathèque. Celle – ci est conçue comme un équipement public de proximité et de dynamisation de ce lieu emblématique pour notre commune, qui comme vous l'écrivez, est très peu animé aujourd'hui.

Il a fait l'objet de longs mois d'études et de concertation, démarche analogue à ce que vous appelez des Etats généraux, a été régulièrement présenté à l'occasion de réunions publiques, dans les pages de plusieurs Chap Info et bien sûr débattu en Conseil municipal.

Cette politique d'aménagement, conduite depuis 2008, répond selon nous à des exigences à la fois de protection mais aussi de développement de notre territoire, et je me tiens naturellement à votre disposition si vous souhaitez que nous échangions plus avant sur ces orientations.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes meilleures salutations.



Pierre MENARD
Maire

Monsieur Jean-Eudes RABUT
Président de *Bien vivre à Chaponost*
60 rue François Chanvillard
69630 CHAPONOST

Monsieur Michel NAVISE
Président d'Objectif Chaponost
4 Chemin de la Bonnette
69630 CHAPONOST

Monsieur Guy DOUBLIER
Président de Ligne d'avenir
14 Chemin du Devais
69630 CHAPONOST

Copie à : les collectifs des commerçants, les riverains de la rue Favre Garin, les oubliés de la RD50